

DROIT PRIVÉ

PRÉCIS

Droit du dommage corporel

Systemes d'indemnisation

3^e édition

Yvonne Lambert-Faivre

DALLOZ

SOMMAIRE

(Une table des matières détaillée figure à la fin de l'ouvrage)

INTRODUCTION GÉNÉRALE : LE DROIT DU DOMMAGE CORPOREL ET LA PERSONNE HUMAINE	1
Section 1. - L'éminente dignité de la personne humaine	1
Section 2. - L'atteinte à l'intégrité physique de la personne	19
PREMIÈRE PARTIE. - LA DÉTERMINATION ET L'ÉVALUATION DES PRÉJUDICES NÉS D'UN DOMMAGE CORPOREL ..	63
Chapitre 1. - L'évaluation médicale du dommage corporel : l'expertise médicale	65
Chapitre 2. - L'évaluation juridique et monétaire des préjudices de la victime directe	157
Chapitre 3. - L'indemnisation des préjudices en cas de décès : le dommage par ricochet	260
DEUXIÈME PARTIE. - LES DIVERS SYSTÈMES D'INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS	293
Titre 1. - La réparation des dommages corporels hors responsabilité civile	319
Chapitre 1. - Les prestations de Sécurité sociale	321
Chapitre 2. - Les assurances de dommages corporels	419
Titre 2. - L'indemnisation des victimes dans la responsabilité civile de droit commun	457
Chapitre 1. - Les conditions de la responsabilité civile en droit commun	459
Chapitre 2. - Assurance de responsabilité et garantie de la victime	495
Chapitre 3. - Les droits de la victime et les recours des tiers payeurs	531
Titre 3. - Les systèmes spécifiques d'indemnisation des dommages corporels	563
Chapitre 1. - L'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation	565
Chapitre 2. - L'indemnisation des victimes d'accidents médicaux	630
Chapitre 3. - L'indemnisation des victimes de risques technologiques	749
Chapitre 4. - L'indemnisation des victimes de la violence	847



Yvonne Lambert-Faivre est professeur émérite à l'Université Lyon III et directeur honoraire de l'Institut des assurances de Lyon.

Elle est l'auteur de deux autres Précis Dalloz :

- *Droit des assurances* ;

- *Risques et assurances des entreprises*.

Le *Droit du dommage corporel* a d'abord pour objet une *double évaluation*, médicale par un médecin-expert, et monétaire par un régleur-juriste : cet ouvrage offre à la pratique professionnelle des médecins, avocats, magistrats et assureurs toutes les données, règles, barèmes, statistiques, textes nationaux et internationaux, références jurisprudentielles et doctrinales qui leur sont utiles pour faire cette évaluation en distinguant chaque chef de préjudice, conformément aux recommandations européennes.

Le *Droit du dommage corporel*, c'est ensuite le *régime juridique d'indemnisation applicable selon la cause de l'accident*, la dispersion des textes engendrant des disparités regrettables, de la haute protection des victimes d'accidents de la circulation à l'oubli total des victimes de catastrophes naturelles.

Le *Droit du dommage corporel*, c'est enfin un *droit cohérent à construire* : cet ouvrage comporte des *propositions de réformes*, concrètes et précises, sur l'indemnisation du risque médical, la responsabilité des fabricants du fait de leurs produits, les recours des tiers-payeurs, l'amélioration du régime des accidents du travail, l'élaboration d'un régime commun d'indemnisation des dommages corporels accidentels et le rôle complémentaire d'un Fonds de garantie unifié.

Les exigences éthiques, rappelées par les lois bioéthiques de 1994, sont le fil conducteur de cet ouvrage sur l'indemnisation des atteintes à l'intégrité de la personne humaine.



ISBN 2-247-02495-5
260 F

